

L'Alouette calandrelle

Calandrella brachydactyla (Leisler, 1814)

Code Natura 2000 : A 283

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe III
- Liste rouge nationale : Quasi menacée

Classification

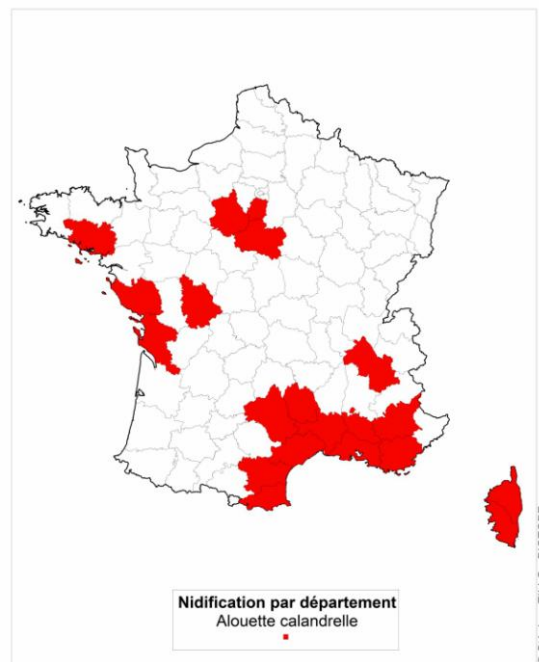
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passeriformes
- Famille : Alaudidés



Photographie © BIOTOPE - Matthieu GENG

Répartition géographique

L'Alouette calandrelle est présente autour des bassins de la Méditerranée et de la mer Noire et jusqu'en Asie centrale. En Europe, elle occupe principalement le pourtour méditerranéen et les steppes d'Ukraine et de Russie méridionale, l'essentiel des effectifs étant concentré dans la péninsule ibérique. En France, on la trouve essentiellement dans la zone méditerranéenne, ainsi que sur quelques départements de la façade atlantique et dans le centre.

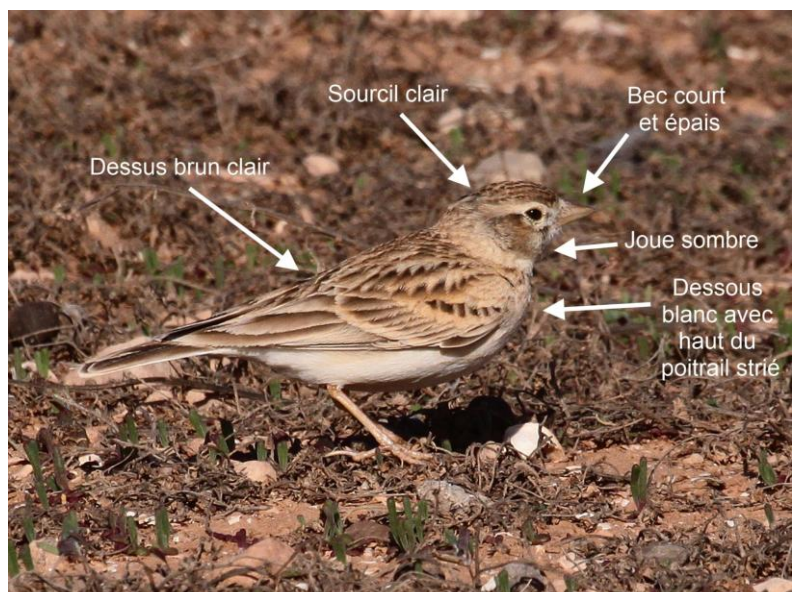


Identification

- Petite alouette au plumage dominé de brun clair ;
- Large sourcil pâle et trait sourcilier sombre en arrière de l'œil ;
- Bec court et épais ;
- Poitrine pâle faiblement striée sur les côtés au printemps ;
- Joues sombres.

Attention ! Cette espèce peut être confondue avec l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), qui est plus trapue, le dessous plus sombre et strié, et le dessus brun sombre plus contrasté.

Photographie © BIOTOPE - Xavier RUFRAÏ



Biologie et Ecologie

Habitats

L'Alouette calandrelle est un oiseau des étendues ouvertes où la végétation au sol présente un faible taux de recouvrement, comme les dunes, les sansouïres mais aussi les friches et les vignes.

Régime alimentaire

A la période de nidification, cet oiseau se nourrit principalement d'insectes capturés au sol ou sur les plantes basses, parfois même en volant sur place. En automne, les oiseaux complètent leur régime alimentaire avec des graines de graminées.

Reproduction et activités

Lors de la parade nuptiale le mâle chante en décrivant des cercles de quelques mètres au-dessus du sol ou perché sur une pierre. Le nid est une simple cuvette dégagée dans le sol. La ponte de 3 à 5 œufs intervient entre la mi-mai et la mi-juillet.

Migrations

La migration postnuptiale commence à la fin du mois d'août et se poursuit jusqu'à la fin octobre. L'Alouette calandrelle est entièrement migratrice et les mentions d'individus vus en hiver en France sont exceptionnelles. L'hivernage a lieu en Afrique du nord et jusque dans le nord du Sahel.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La France n'accueillerait que moins de un pour mille des effectifs totaux européens, soit un total de 1000 à 5000 couples reproducteurs, essentiellement sur sa frange méditerranéenne. L'espèce niche également de façon éparse sur la côte atlantique (Morbihan, Vendée) ainsi qu'en région parisienne (Orléanais et Beauce).

Menaces potentielles

- Les traitements chimiques, notamment herbicides dans les vignes ;
- La réduction de ses habitats de nidification par l'urbanisation croissante ;
- Le dérangement en période de nidification par les vacanciers pour les couples nichant en bordure de mer.

Mesures de gestion conservatoire

- La protection du milieu dunaire ;
- La canalisation du flux touristique sur la dune par pose de ganivelles laissant de larges secteurs non piétinés.

Pour en savoir plus

<http://inpn.mnhn.fr>

<http://www.atlas-ornitho.fr>

SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P. (2000) - Le guide ornitho - Les 848 espèces d'Europe en 4000 dessins. Les guides du naturaliste, Delachaux & Niestlé, Paris, 400 p.

ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) - Oiseaux menacés et à surveiller en France - Société d'Etudes Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 560 p.